

*Encans.* Montant des Droits prélevés sur iceux. Voyez Appendice (O. No. 9.)

*Enfans-trouvés et Personnes dérangées dans leurs esprits.* Etat d'iceux, dans l'Hôpital-Général de Montréal, (*Sœurs grises*) mis devant la Chambre, 10.

Voyez Appendice (C.) Rapports des Commissaires mis devant la Chambre: Pour le District de Québec, 27. Pour le District des Trois-Rivières, 35. Pour les dits Rapports, voyez Appendice (G. Nos. 1 et 2.) Le Rapport du District de Québec est référé à un Comité Spécial, 30. Membres ajoutés, 33. La Pétition des Dames de l'Hôpital-Général de Montréal est référée au Comité, *ibid.* Rapport, 152. Rapport référé à un Comité de toute la Chambre, 156. Chambre en Comité, 247, 267, 271. Rapporte des Résolutions, 278. Elles sont accordées et un Bill ordonné, 279. Voyez *Infra.*

— Bill pour approprier une certaine Somme d'Argent y mentionnée, pour le Soulagement des Personnes dérangées dans leurs esprits, Infirmes et Malades, et pour le Soutien des Enfans Trouvés, et pour d'autres objets, présenté et lu pour la première fois, 282. Lu une seconde fois et ordonné d'être grossoyé, 295. Lu une troisième fois et passé, 301. Accordé par le Conseil Législatif, 357. Sanction Royale, 357.

— Message du Gouverneur relativement à eux, 116.

*Enregistrement d'Actes.* Bill pour enregistrer les Actes et Contrats qui affectent les Propriétés en les hypothéquant, reçu du Conseil Législatif et lu pour la première fois, 73. Lu une seconde fois, 86. Il est référé à un Comité de toute la Chambre, 97. Chambre en Comité, 114. Le Bill est référé à un Comité Spécial, *ibid.*

*Entretien Public.* Voyez *Maisons d'Entretien Public. Énumération et Rapport de la Population de la Province.*

Bill pour autoriser une énumération de la population de la Province, présenté et lu pour la première fois, 25. Lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial, 26. Rapport, 33. Bill référé à un Comité de toute la Chambre, *ibid.* Chambre en Comité, 55. Rapport des amendements, ils sont accordés, et le Bill ordonné d'être grossoyé, 57. Lu une troisième fois et passé, 64.

*Estimations,* des dépenses générales probables du Gouvernement Civil de la Province pour l'année 1824, mises devant la Chambre par Message du Gouverneur, 224. Pour les dites Estimations voyez Appendice (T.) Le Message et Estimations doivent être considérés, 225. Ils sont lus et considérés, 237. Pour des procédés ultérieurs sur iceux, voyez *Gouvernement Civil de la Province, Aide.*

*Etablissements Locaux.* Estimation de dépenses d'iceux, pour l'année 1824, mise devant la Chambre, 224. Voyez Appendice (T.)

*Etats des Banques.* Voyez *Banques, Etats des.*

*Etats Unis de l'Amérique.* Une Instruction au Comité sur les Loix qui régulent l'Importation du Thé en cette Province, de considérer les Loix qui régulent le Commerce entre cette Province et les États-Unis, par Terre ou par la Navigation Intérieure, 58. Comité fait Rapport, 74.

— Bill pour continuer deux Actes y mentionnés, qui ont rapport au Commerce entre cette Province et les États-Unis, présenté et lu pour la première fois, 108. Lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial, 110. Le Comité rapporte un nouveau Bill qui est reçu et lu pour la première fois, 190. Lu une seconde fois, une Clause ajoutée, et le Bill référé à un Comité de toute la Chambre, 208. Chambre en Comité, 218, 231, 260. Rapporte des Amendements, 267. Ils sont accordés, et le Bill tel qu'amendé ordonné d'être grossoyé, 268. Lu une troisième fois et passé, 271. Accordé par le Conseil Législatif avec des Amendements, 329. Un nouveau Bill présenté et lu deux fois, 332. Motion qu'il soit grossoyé, *ibid.* La Motion est amendée en référant le Bill à un Comité de toute la Chambre, *ibid.* La Pétition de John Simpson est ré-

férée au même Comité, *ibid.* Chambre en Comité, *ibid.* Rapport, 341. Le Bill ordonné d'être grossoyé, *ibid.* Lu une troisième fois et passé, *ibid.* Accordé par le Conseil Législatif, 357. Sanction Royale, 359.

*Exportations.* Voyez *Importations et Exportations.*

**F**AUBOURGS. Voyez *Saint Roch, &c.*

*Fleming, Patrick.* Est pris sous la garde du Sergent d'Armes pour avoir causé un tumulte dans la Galerie de la Chambre, et déclaré coupable d'une infraction des privilèges de la Chambre, 113. Est mis en prison, 114. Pétition de lui demandant à être déchargé, 115. Est amené à la Barre, réprimandé par Mr. l'Orateur et déchargé, 122.

*Forges St. Maurice.* Voyez *Revenu Casuel et Territorial.*

*Formes de procédures,* dans les Cours de Jurisdiction Civile. Chambre résoud de considérer dans un Comité de toute la Chambre s'il est expédient d'amender l'Acte y relatif, 96. Chambre en Comité, *ibid.* Rapporte une Résolution et elle est accordée, *ibid.*

*Frémont, Ecuier, Charles.* Doit agir comme Greffier Assistant, 129.

**G**ALERIE de la Chambre. Un tumulte y est causé par Patrick Fleming, 113.

*Gaspé, District de.* L'Acte de la 2e. Geo. IV. Cap. 5, relativement à la Judicature du District de Gaspé, lu sur motion, 13. Chambre résoud de considérer dans un Comité de toute la Chambre s'il est expédient d'amender le dit Acte, *ibid.* Chambre en Comité, 24. Rapport, *ibid.*

— Bill pour Amender l'Acte de la 2e. Geo. IV. Cap. 5, et pour encore étendre la Jurisdiction de la Cour Provinciale du District Inférieur de Gaspé, présenté et lu pour la première fois, 24. Lu une seconde fois et référé à un Comité de toute la Chambre, 34. Chambre en Comité, *ibid.* Rapporte un Amendement, il est accordé, et le Bill tel qu'amendé ordonné d'être grossoyé, *ibid.* Lu une troisième fois et passé, 44. Accordé par le Conseil Législatif avec des Amendements, 97. Les Amendements sont considérés, ils sont accordés, et le Bill ordonné d'être renvoyé au Conseil, 98. Sanction Royale, 358.

— Bill pour valider certains Actes par écrit, passés dans le District Inférieur de Gaspé, présenté et lu pour la première fois, 52. Lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial, 65. Rapport, 111. Bill et Rapport référés à un Comité de toute la Chambre, *ibid.* Chambre en Comité, 132. Rapporte des Amendements, ils sont accordés et le Bill tel qu'amendé ordonné d'être grossoyé, 134. Lu une troisième fois et passé, 142. Accordé par le Conseil Législatif avec des Amendements, 191. Les Amendements sont lus et considérés, 194. Ils sont accordés et le Bill renvoyé au Conseil, 195. Sanction Royale, 358.

— Voyez *Pêches.*

— Rapport des Commissaires nommés sous l'Acte de la 59e. Geo. III. pour assurer les Habitants dans la possession et jouissance de leurs Terres, mis devant la Chambre, 75. Pour le dit Rapport, voyez Appendice (M.)

*Gouverneur en Chef.* Réponses de lui, voyez *Adresses.* Bills sanctionnés par lui, 357, 358, 359.

Consent à ce que la Chambre procède sur les Pétitions, 37, 43, 66, 68, 86.

Retient la Sanction Royale du Bill de la Société du Feu de Montréal, 359.

Messages de Son Excellence:

Par la Verge Noire, 7, 357.

Par Mr. le Secrétaire Cochran:

Relativement à l'appointement de W. S. Sewell, Ecuier, comme Shériff du District de Québec, 20.

Avec des Copies de Sentences prononcées par les